

Les règles du Défi eTwinning en ARA mai 2021

Réseau Canopé organise un défi dans le cadre de la semaine « Citoyen numérique européen » de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le défi s'adresse à tous les enseignants des écoles et établissements publics ou privés de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 3 mai au 21 mai 2021.
- Les productions doivent être déposées sur un espace dont l'adresse sera communiquée aux inscrits par courriel et ce avant le 17 mai 12:00 dernier délai.
- Le candidat doit compléter le formulaire d'inscription pour que sa production soit recevable, ainsi que l'autorisation de diffusion.
- L'inscription est gratuite.
- Chaque candidat peut déposer au maximum trois productions.
- Les productions doivent être sous forme numérique – vidéo, audio, texte, présentation, poster, sketchnote, etc.
- La durée ne doit pas excéder 2 minutes.
- Les productions peuvent être faites avec des élèves.
- Les producteurs doivent s'assurer d'avoir les droits de diffusion des ressources utilisées dans leur production.
- Les productions ne seront recevables que dans la mesure de l'acceptation des présentes règles et de l'envoi de l'autorisation de diffusion dûment remplie.
- La participation au défi implique l'acceptation des termes et conditions des présentes règles, disponibles au téléchargement.
- Toute production ne respectant pas les principes de déontologie du Ministère de l'Éducation nationale sera exclue par le jury du défi.
- Utilisation des données personnelles des participants :
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants au défi bénéficient auprès de l'Organisateur, d'un droit d'accès, de rectification (c'est à-dire de complément, de mise à jour et de verrouillage) et de retrait de leurs données personnelles. Les informations personnelles des participants sont collectées par l'Organisateur uniquement à des fins de suivi du défi, et sont indispensables pour participer à celle-ci. Elles seront détruites à la suite du défi.